



Liminaire du CHSCT de février 2021.

Monsieur le Président du CHSCT de l'Eure, Madame le Médecin de Prévention, Madame la Secrétaire Administrative du CHSCT, Madame le Correspondant Handicap, Monsieur l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, Monsieur l'Assistant de Prévention, Mesdames et Messieurs les acteurs du CHSCT,

Je voudrais vous remercier, comme secrétaire de Force Ouvrière.

Vous remercier d'avoir mis un point sur le handicap à l'ordre du jour. Notre syndicat est particulièrement sensible à cette question et était demandeur de ce point.

Vous remercier pour la qualité des documents que nous avons reçus.

Vous remercier pour le travail accompli depuis le début de la crise sanitaire, ou vous, personnels de prévention, n'avez pas compté vos heures et vos déplacements.

Les efforts des uns et des autres ne sont pas terminés. Mais, puisque nous siégeons un peu seuls aujourd'hui, que cela soit, au moins, pour constater l'utilité du CHSCT, que beaucoup veulent détruire malheureusement, et, en premier lieu, le gouvernement actuel.

Que cela soit aussi le moment de constater que l'ordre du jour de ce CHSCT est énorme, ou simplement à la hauteur de la tâche que nous avons encore devant nous.

Et que le soin que nous pouvons porter aux autres ne s'est pas arrêté sous les mauvaises augures du Coronavirus.

Nous aurons une seconde convocation, peut être même une troisième compte tenu des 10 points à l'ordre du jour, nous ne sommes pas dupes.

Nos collègues des autres syndicats ont eut la courtoisie de nous prévenir de leur boycott, le quorum ne sera donc pas réunit .

Nous aurons l'occasion de travailler ensemble sur ces questions importantes que porte le CHSCT, une instance indispensable, à une date que vous nous proposerez.

Un point particulier de cet ordre du jour retient notre attention : celui ayant trait au budget du CHSCT. Car, comme pour tout organisme ayant un budget, nous sommes en période budgétaire. Notre administration, la DGFIP, est particulièrement bien placée pour le savoir. Nous n'avons pas eu de réunion préparatoire au budget, en groupe de travail. Nous n'avons pas, non plus, d'accord inter-syndical sur ce budget, ce que l'on pourrait qualifier de consensus. Il n'est pas cherché pour le moment par l'organisation majoritaire. C'est, peut être, temporaire, le boycott nous donne le temps de la réflexion. En tout cas, toute union repose sur un accord budgétaire.

L'an dernier, nous n'avons pas réussi à sceller un accord, une organisation choisissant unilatéralement le « fait majoritaire » pour acter...une absence de choix ou un faux nez qui y ressemble bien. Nous verrons s'il faut attendre, pour cela, que « la raison tonne en son cratère » de l'Internationale Ouvrière, « on lâche rien » du groupe du collectif Motivés ou bien que vienne, au mois de juin, « le temps des cerises ». Dans tous les cas, à FO, on connaît la chanson.

Fabien DUBOST, suppléant en CHSCT.

Pour le syndicat FO DGFIP 27